



2^{ème} RETOUR SUR LE COMITE TECHNIQUE DU 30 MAI 2017 : Création de la mission de l'Audit Interne.

Le rapport présenté stipule que « *l'institution a pour obligation de se prémunir face aux risques de l'activité de ses services, en développant une culture de prévention la plus pertinente possible. Cette mission devrait contribuer à développer, au sein de chaque direction, ses propres dispositifs de contrôle interne.*

Cet audit aurait vocation à identifier les risques inhérents au fonctionnement de tout service public. Un risque correspond à la possibilité que se produise un évènement qui aura un impact sur la réalisation des objectifs poursuivis et sur l'intégrité de l'organisation.

Ces missions auraient toujours pour objet l'évaluation de systèmes et non des personnes.

Pour la direction auditée, l'intervention de l'audit apporterait une expertise spécifique sur les risques auxquels est exposée son activité » etc ...

A la lecture de ce rapport, nous nous sommes demandé quelle était cette histoire de *bouton rouge sur le fil vert* !!!

Cet audit serait rattaché au DGS et se composerait d'un directeur, d'un assistant (B ou C) et de 4 auditeurs (B ou A).

Et puis, nous avons travaillé sur cette mission qui existe dans beaucoup d'administrations. La définition qui pourrait faire référence à cette mission est que « **celle-ci constituerait une activité indépendante et objective qui donnerait à notre organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, d'apporter conseils pour les améliorer et continuer à créer de la valeur ajoutée.** »

Bref, vous l'aurez compris « **cet audit interne aiderait notre organisation à atteindre les objectifs, en évaluant par une approche systématique et méthodique les processus de management des risques de contrôle et de gouvernance, en faisant des propositions pour renforcer son efficacité.** »

Hum ! Vous aurez remarqué que **FOCD31** n'a pas la même définition que l'administration ...

Tandis que certains pensent que cette mission d'audit interne ferait **doublon** avec la **DAJAD** voire **triplon** avec la **DCE**, **FOCD31** pense qu'une mission d'audit interne devrait effectivement exister, comme c'est le cas dans de nombreuses administrations.

Mais le rapport présenté au comité technique ne présente pas l'articulation de la mission Audit avec la DAJAD et la DCE, ainsi que pour les autres processus de notre collectivité.

De plus, cette mission audit doit aider à faire progresser une administration qui souhaite se moderniser.

En clair, il est capital de bien la définir, d'imaginer les contours, les tenants et les aboutissants...et même de créer un **comité de pilotage** afin de **contrôler les contrôleurs** !

Eh oui ! Car les auditeurs doivent être **objectifs, intègres, indépendants, de rigueur et de compétences** dans les travaux qu'ils produisent, **garantissant ainsi la crédibilité de leurs constats et de leurs recommandations** ...

Mais alors qui seront ces auditeurs ? **Aucune réponse de l'exécutif et du DGS** !
Qui sont-ils D'où viennent-ils ?? d'ici, ou d'ailleurs ?

Tandis que certains souffrent en silence -ou pas- d'autres en *tirent* les bénéfices...

Un regard critique est plus que salutaire car au final, à défaut d'être humble et équitable, un peu d'humanité et de reconnaissance valent mieux que le *bouton rouge sur le fil vert*.

Il semblerait que notre collectivité se soit spécialisée en « **je place, je replace, je déplace** ». Tandis que certains sont vernis, d'autres sont assignés à résidence et au travail sans fin...

En l'état, cette mission telle que présentée ici, ressemble à une **opération déguisée de sauvetage**, voire une ou plusieurs **exfiltrations** qui ne disent pas leur nom.

Enfin, l'on peut se poser la **question de l'urgence** d'une telle création avec 5 postes redéployés dans un contexte budgétaire contraint, si souvent répété par l'administration.

Pour l'ensemble de ces raisons, **FOCD31** a voté contre.

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !